

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Robert Joncas, conseiller
Luc Morin, conseiller
Marc-André Ouellette, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Caroline Picard, directrice générale adjointe

Absence : Sans objet

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

Le président accueille le public par un mot de bienvenue et invite toutes et tous à un tour de table. Par la suite, il déclare que le Conseil scolaire francophone est reconnaissant à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1470-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 08 h 34.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Robert Joncas procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1471-02-2015

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Résolution P-1472-02-2015

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 329 et P 328 tels que présentés.

Proposée par : Sonia Thibeault.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Tableau des suivis de la dernière réunion

Les membres présents discutent des suivis des réunions du CA et apportent les mises à jour.

5.2. Suivi de la réunion huis clos du 13 février courant

Le président informe que les dossiers d'immobilisation, d'ententes de service et de ressources humaines, notamment dotation et mutation, ont fait l'objet de discussion lors de la réunion huis clos du 13 février 2015.

6. Éducation

6.1. Départ des élèves

Le directeur général prend la parole et présente son rapport sur le départ des élèves. Les écoles doivent rapporter le départ des élèves au directeur général qui en tient compte pour bien connaître les tendances. Il souligne une baisse de 40% du départ vers l'immersion et une augmentation au taux de rétention.

Historiquement, le CSF fait face à des départs d'élèves peu après les inscriptions selon les 1701 du mois de février. Cette année, en ce même temps de l'année, le CSF jouit d'une hausse d'inscriptions dans ses écoles.

6.2. Choix de cours – École Virtuelle

Le groupe de réflexion s'est rencontré pour établir une programmation pour les 3 ou 4 prochaines années à l'école Virtuelle. Le groupe a réitéré les paramètres du programme, les cours disponibles, et qui a accès à la programmation. Il a porté une attention particulière aux élèves qui se trouvent hors du système francophone. Actuellement le CSF est en train d'organiser des cours pour mieux répondre aux besoins des élèves qui optent de suivre des cours en ligne.

6.3. Études postsecondaires

Lors du dépôt du « Superintendent's Achievement Report », le bureau central mentionnait les succès de son programme de rétention au secondaire, mais indiquait également le besoin d'approfondir ses démarches afin de faciliter la transition des élèves des écoles du CSF vers les institutions postsecondaires.

Ce très bref document représente un des premiers pas engagés dans cette direction. Il est basé sur l'étude des résultats du PSI (Post-secondary Institution Form) tel que défini dans le « handbook of procedures for the graduation program » (chapitre 7, p.134) du ministère de l'Éducation. Le PSI est un service aux élèves dont l'objectif est de faire parvenir gratuitement et automatiquement leurs relevés de notes aux institutions postsecondaires auxquelles ils désirent s'inscrire.

Le rapport indique que nos élèves ne gravitent pas vers les études postsecondaires francophones. Le CSF souhaite établir une culture où l'élève continuerait son éducation postsecondaire en français pour construire un avenir francophone en CB. Les membres explorent les moyens à prendre pour encourager l'étude postsecondaire, par exemple les bourses d'études.

6.4. Comité de rehaussement en éducation autochtone (CCRÉA)

Le conseiller de la région du Grand Vancouver présente ce point. Lors de la dernière rencontre, le comité s'est penché sur les dates pour signer l'entente. Une rencontre supplémentaire est prévue pour le 25 février 2015 et suivie possiblement de la signature du document en avril courant.

Le Comité consultatif du rehaussement de l'éducation autochtone du CSF (CCRÉA) avait passé une motion pour organiser une rencontre entre le ministère de l'Éducation, le CSF et le CCRÉA pour discuter de la situation unique du CSF, qui est d'être un conseil scolaire provincial desservant 37 écoles situées sur le territoire traditionnel de 21 Nations comprenant 37 Bandes tel qu'énuméré sur la page publique de l'ÉRÉA. Les recommandations étaient d'inclure une coordination provinciale et la mise en œuvre de programmes régionaux dont l'intention était d'être

capable de fournir plus de services de sensibilisation aux écoles du CSF ainsi que de développer un curriculum culturellement approprié. Actuellement, le CSF ne possède pas les ressources financières ou humaines adéquates.

Résolution P-1473-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve une rencontre entre le ministère de l'Éducation et le directeur général du CSF pour discuter de l'inclusion d'une coordination provinciale et la mise en oeuvre de programmes régionaux dont l'intention était d'être capable de fournir plus de services de sensibilisation aux écoles du CSF et développer un curriculum culturellement approprié.

Proposée par : Luc Morin.

Adoptée à l'unanimité.

6.5. Voyages internationaux

Le directeur général rapporte un haut taux de participation aux voyages. Cependant, très peu d'écoles hétérogènes y participent notamment pour des conflits d'horaire aux calendriers en relation avec celui des conseils scolaires anglophones. Il constate également la disparité de l'inscription d'école en école.

Le directeur général informe du but des voyages respectifs et l'apport aux élèves qui y participent : valeur, culture, constatation de l'importance de son héritage canadien. Il remercie toutes et tous qui y travaillent. Il est important de noter que la valeur du dollar canadien présente un défi au CSF au niveau budgétaire dans ses déplacements à l'étranger.

6.6. La Grande traversée

L'objectif des grands projets du CSF, dont celui de La Grande traversée, est de créer un sentiment communautaire, donc d'appartenance. Soixante-dix élèves du CSF participeront à La Grande traversée. Ces élèves participeront à toutes les équipes à travers le pays. Cette fois-ci le départ se fera de l'Est vers l'Ouest. La coordonnatrice des Relations publiques et le responsable du projet, M. Laurent Brisebois, assurent une excellente publicité du projet. Le directeur général rapporte l'appui de personnes notables telles : Trevor Linden, président des Canucks de Vancouver; Clara Hughes, Olympienne médaillée d'or; Jean-Luc Brossard, Olympien médaillé d'or; Joé Juneau, ancien joueur de la Ligue nationale de hockey et créateur du programme NYHDP (Nunavik Youth Hockey Development Program); Arianne Lavigne, membre de l'équipe nationale de snowboard; Nancy Greene, sénatrice à Ottawa et Olympienne médaillée d'or; Jonh Weston membre du parlement, de la région de Vancouver, et partenaire de Nancy Greene dans le projet 'journée canadienne du vélo -Bike Day Canada'.

La création d'un organisme LGT à but non lucratif demeure un objectif administratif et organisationnel du projet.

7. Gestion

7.1. Finances

7.1.1. Budget amendé

Chaque année le CSF se doit de présenter son budget amendé qui est basé sur les inscriptions confirmées dans le rapport 1701. Le secrétaire trésorier passe la parole au directeur des Finances qui le présente. Avant de ce faire, il souligne qu'une fois ce processus terminé le CSF se penchera sur son budget préliminaire 2015-2016.

Le directeur des Finances présente le budget amendé 2014-2015 : les grands axes d'intervention, les organigrammes du CA et administratif, le mandat du groupe de travail du budget, les exigences du gouvernement provincial en matières budgétaires et le système d'allocation de fonds ainsi que la loi scolaire à ce sujet, l'évolution des inscriptions au cours ces 5 dernières années, le personnel du CSF, et finalement le budget triennal du CSF.

Suite à sa présentation, les questions portent sur les coûts de la cause juridique et les gestes à poser face aux défis budgétaires non seulement au sujet de la cause, mais également au niveau des différentes enveloppes budgétaires.

Le secteur des Finances rédigera ses rapports financiers régulièrement pour continuer à avoir main mise sur ces différentes enveloppes budgétaires tout au cours de l'année : dossiers immobilisation, transport scolaire, ressources humaines et politiques.

7.1.2. Arrêté du budget amendé 2014-2015 – 1^e lecture

Résolution P-1474-02-2015

Que le Conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015 tel que présenté.

Proposée par : Mme Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

La conseillère de la Vallée du Fraser procède à la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015.

7.1.3. Arrêté du budget amendé 2014-2015 – 2^e lecture

Résolution P-1475-02-2015

Que le Conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller de l'Île de Vancouver Nord procède à la deuxième lecture de l'arrêté Budget amendé 2014-2015.

La troisième lecture et l'adoption de l'arrêté feront l'objet d'une réunion publique ultérieure.

7.2. Pause

7.2.1. Début de la pause à 10 h 07

7.2.2. Retour aux délibérations 10 h 50

7.3. Divers

7.3.1. Demande d'ouverture d'une 9^e année – école Les Sentiers-alpins

Le secrétaire trésorier rapporte une demande d'ouverture d'une 9^e année à l'école Les Sentiers-alpins. La communauté-école de la région a le désir de poursuivre l'éducation des élèves au secondaire et e a remis un sondage à cet effet à la direction du CSF. Le secrétaire trésorier fera une étude de faisabilité pour déterminer la possibilité du projet. Il rapportera le résultat de ses démarches à la prochaine réunion du CA.

7.3.2. Demande d'ajout de niveaux 8 et 9 – école Jack Cook

Cette demande est un peu la même. La question fondamentale est d'ouvrir un secondaire dans une école élémentaire. Cette demande démontre la motivation et l'intérêt des parents à ce que les élèves continuent leur éducation au secondaire. Les membres discutent des modalités du secondaire dans une école anglophone, les services offerts.

7.3.3. Demande d'ajout de niveaux 8 – école Les Aiglons

À cette école, on constate également la motivation des parents. L'immobilisation demeure une problématique pour cette communauté, car le CSF n'a pas encore établi avec certitude le prochain emplacement de l'école pour offrir les services éducatifs dans la communauté de Squamish.

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

9.1. redevances sur leur utilisation des fonds fédéraux Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

La FNCSF demande aux conseils scolaires du Canada d'écrire une lettre à leur gouvernement provincial pour des dédies aux groupes de langues officielles francophones en situation minoritaire.

Le conseiller de l'Île de Vancouver Sud prend la parole pour expliquer le processus du transfert de fonds du fédéral au provincial. L'objectif de la lettre est de savoir comment les fonds sont distribués aux francophones dans chaque province.

Le Conseil d'administration de l'organisme s'est réuni les 6 et 7 février courant. Le conseiller de la région de l'Île de Vancouver Sud fera parvenir aux membres du CA du CSF un compte-rendu des dernières réunions. Le prochain congrès se déroulera en octobre 2015 à Saint-Jean, Terre-Neuve, sous le thème *Se définir pour agir : clé du succès!*.

9.2. BC School Trustees Association (BCSTA)

L'assemblée générale annuelle de la BCSTA se déroulera du 12 au 16 avril courant. Tous les membres du CA y sont inscrits, ainsi que le secrétaire trésorier. La conseillère de la Vallée du Fraser rapporte son implication au sein de l'organisme. Elle mentionne une motion sur la distribution des fonds scolaires ainsi que les élections au niveau de l'exécutif.

Le SD 36 (Vancouver) et SD 8 (Kootenay Lake) ne font plus partie du BCSTA car ils n'ont pas renouvelé leur membership.

10. Divers

10.1. Procès-verbal P 330

La tenue de la réunion dont le procès-verbal témoigne s'est déroulée durant l'exercice en fonction du Conseil d'administration 2011-2014. Seuls les membres en faisant partie sont appelés à entériner le procès-verbal P330.

Résolution P-1476-02-2015

Que les membres du Conseil d'administration en fonction durant le terme 2011-2014 adoptent le procès-verbal P 330 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adopté à l'unanimité.

10.2. Relations publiques - rapport

La coordonnatrice des Relations publiques prend la parole et rapporte la tenue des portes ouvertes le 21 janvier courant. L'accent a été mis sur les programmes du CSF et les particularités des écoles ainsi que sur l'aspect pédagogique du programme du CSF. Une nouvelle page Facebook a été créée. La publicité a ciblé l'utilisation des technologies : site web, Facebook, Google. Elle souligne les prochaines actions à prendre pour la promotion des écoles et les recommandations pour les portes ouvertes de l'an prochain. L'école Jules-Verne a tenu ses portes ouvertes en novembre et une discussion aura lieu pour établir les besoins spécifiques de l'école.

Le directeur général remercie la coordonnatrice du secteur des Relations publiques pour son travail sur la publicité des portes ouvertes qui souligne très bien les orientations du CSF.

11. Questions du public

Des parents des écoles Jules-Verne et Rose-des-vents, posent des questions sur le budget annuel amendé, la zone électorale de la Vallée du Fraser et sur la cause juridique. Le secrétaire trésorier et le directeur du secteur des Finances répondent aux questions du parent. La conseillère de Vallée du Fraser renchérit les propos du secrétaire trésorier.

Le sujet de la cause juridique, son budget et la réduction des aides pédagogiques dans les salles de classe, est également abordé. Le secrétaire trésorier répond aux questions budgétaires tandis que le directeur général répond aux questions portant sur les aides pédagogiques. Un parent exprime ses frustrations à trouver de l'information sur le fonctionnement du CSF et fait part de sa perception d'un manque de transparence. Le directeur général témoigne sans réserve de son dévouement à l'ensemble des écoles de la province ainsi que de la transparence de l'organisme.

12. Levée de la réunion

Résolution -1477-02-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 11 h 38.

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 11 AVRIL 2015

Président

Secrétaire trésorier

Date